

## Justification économique (addenda)

L'aspect économique le plus important du projet est la création de richesses liée aux exportations d'électricité qui seront effectuées par cette ligne. En effet, cette ligne de 1 090 mégawatts (MW) permettra d'acheminer de l'électricité propre et renouvelable dans les États de Nouvelle-Angleterre dont la demande croît pour ce type d'énergie.

En août dernier, l'État du Massachusetts a promulgué une loi sur l'énergie propre qui souligne l'importance de l'hydroélectricité dans son portefeuille énergétique. Cette loi autorise l'achat d'énergie hydroélectrique et ouvre la voie à la mise en place des infrastructures de transport nécessaires pour alimenter les abonnés de cet État.

L'État du Massachusetts a été innovant dans ses choix en diversifiant ses sources d'approvisionnement pour ses besoins énergétiques. Le Massachusetts pourra bénéficier de la flexibilité et de la capacité qui caractérisent les installations hydroélectriques de grande envergure, et tirer parti d'une intégration accrue des ressources renouvelables locales. Le Massachusetts ne possède pas l'atout que nous avons au Québec c'est-à-dire d'avoir accès à des bassins hydroélectriques permettant de fournir une électricité propre, à bon marché et disponible rapidement au besoin. C'est pourquoi il peut compter sur l'énergie produite par Hydro-Québec pour satisfaire une partie de ses besoins énergétiques. La loi du Massachusetts prévoit la mise en place de contrats à long terme pour des sources de production d'énergie propre pour 9,45 TWh, et propose un partage des coûts associés aux infrastructures de transport pour acheminer cette énergie.

À titre illustratif, Hydro-Québec a livré pour 2015 un peu plus de 15 TWh d'énergie aux six États de la Nouvelle-Angleterre ce qui correspond à un total de 10% de l'énergie consommées dans ces États. À la lumière de ces chiffres, on comprend facilement que les besoins du Massachusetts représentent pour Hydro-Québec un marché très important. Le prix moyen à l'exportation sur les marchés de gros était de 5,7 cents par kilowattheure (kWh) en 2015. Les revenus additionnels tirés de l'exportation contribueront au dividende versé annuellement au gouvernement du Québec.

Pour l'année 2015, les exportations nettes d'Hydro-Québec se sont chiffrées à 29,3 térawattheures (TWh), dont la moitié visait la Nouvelle-Angleterre. Ces 29,3 TWh, qui représentent 15 % des volumes totaux produits par Hydro-Québec, ont généré 902 M\$ de bénéfice net, soit près de 29 % du bénéfice net total de 3,147 G\$. Les exportations sont fortement lucratives et c'est pourquoi nous encourageons cette avenue.